

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**4^{EME} REUNION DU COMITE CONSULTATIF REGIONAL
DES FILIERES AGRICOLES ELARGIE AUX ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES AGRICOLES DE LA ZONE UEMOA**

RAPPORT FINAL

Ouagadougou, du 17 au 19 mai 2016

Mai 2016

INTRODUCTION

La 4^{ème} réunion du Comité Consultatif Régional des Filières Agricoles s'est tenue au SPLENDID HOTEL de Ouagadougou, du 17 au 19 mai 2016.

L'objectif de la réunion est de « renforcer l'implication des acteurs professionnels agricoles dans la mise en œuvre de la Politique Agricole de l'Union (PAU) ».

Ont pris part à cette réunion: i) les Directeurs chargés des productions végétales, des productions animales des Etats membres, ii) les Organisations Professionnelles Agricoles sous régionales ; iii) les Organisations Agricoles nationales ; iv) les organisations Régionales et v) les partenaires techniques et financiers (Cf. Annexe 1).

La réunion a été marquée par une cérémonie d'ouverture et les sessions de présentations et de débats suivis de recommandations.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution de Monsieur Ibrahima DIEME, Commissaire chargé de la Sécurité Alimentaire, de l'Agriculture des Mines et de l'Environnement.

Dans son allocution, après avoir souhaité la bienvenue aux participants au nom de Monsieur Cheikhe Hadjibou SOUMARE, Président de la Commission de l'UEMOA et en son nom propre, a remercié les Autorités du Burkina Faso pour le soutien constant apporté à la Commission de l'UEMOA dans le cadre de la mise en œuvre des chantiers communautaires. Il a mis en relief, l'importance du Comité Consultatif Régional des Filières Agricoles, créé par le Règlement N°12/2007/CM/UEMOA du 17/09/2007. Ce Comité a pour mission de donner des avis techniques à la Commission de l'UEMOA sur la mise en œuvre de sa Politique Agricole.

Le Commissaire DIEME a également réaffirmé l'engagement de son Département et de l'ensemble de la Commission de l'UEMOA à promouvoir la transformation de l'Agriculture dans l'espace UEMOA à travers le Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'espace UEMOA (PCD-TASAN). Enfin, il a invité les participants, conformément au mandat du Comité, à donner leurs avis sur les points inscrits à l'Ordre du Jour.

Un tour de table a permis aux participants de se présenter à la fin de l'allocution.

II. MISE EN PLACE DU BUREAU DE SEANCE

Le présidium de la réunion mis en place est composé comme suit :

- Président : Monsieur Dame SOW (Sénégal) ;

- Rapporteurs : 1. Monsieur Toyi LEMOU (Togo) ;
2. Monsieur Aurélien LAKOUSSAN (ROPFA).

La modération des travaux a été assurée par Monsieur Seyni HAMADOU, Directeur de l'Agriculture de l'UEMOA.

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

3.1- Examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Les projets d'ordre du jour et de programme de travail ont été adoptés après amendement.

Les travaux se sont ensuite déroulés en plénière sous forme d'exposés suivis d'échanges.

3.2- Présentation de la note de cadrage et des objectifs de la réunion

La présente réunion du CCRFA vise spécifiquement les objectifs suivants :

- examiner l'état de mise en œuvre des recommandations de la précédente réunion ;
- partager les acquis dans la mise en œuvre de la PAU et présenter les nouvelles orientations de la PAU à travers le PCD-TASAN et les nouveaux programmes élaborés ;
- proposer une feuille de route pour la mise en œuvre du PCD-TASAN ;
- partager les expériences des partenaires dans la structuration des filières prioritaires ;
- partager l'information sur le processus d'adoption des textes fixant les modalités de fonctionnement du CCRFA.

3.3.- Présentation des exposés et débats

3.3.1- Etats de mise en œuvre des recommandations de la 3^{ème} réunion

Un tableau succinct des recommandations (Cf. Annexe 2) formulées à l'endroit des parties prenantes et le niveau de leur exécution a été présenté aux participants par la commission de l'UEMOA

A l'issue de la présentation les participants ont apporté des suggestions d'améliorations au document présenté :

- par rapport à la gestion des ressources génétiques animales et leur préservation, la CEDEAO a informé que c'est la Convention de Nagoya qui prévaut. S'appuyant sur ladite Convention, l'Union Africaine a subdivisé le continent en cinq (05) zones et le CIRDES a été retenu pour assurer la collecte et la conservation des ressources génétiques animales de l'Afrique de l'Ouest. Pour faciliter la circulation des ressources génétiques, un règlement est en cours d'élaboration ;
- concernant la transformation des Centres nationaux de spécialisation sur les filières agricoles, certains ont été promus en Centres Régionaux de Spécialisation dans le cadre du PPAAO, notamment ceux du Burkina Faso, Niger, Bénin et Ghana ;
- plusieurs pays disposent de cadres réglementaires relatifs à l'amélioration du financement du secteur agricole et de la protection des ressources génétiques.

3.3.2 - Politique Agricole de l'Union (PAU)

Cette session a enregistré cinq (05) exposés.

3.3.2.1- Etat de mise en œuvre de la PAU

Cet exposé a présenté les objectifs, les axes d'intervention, ainsi que les instruments de mise en œuvre de la PAU. Il a également fait le point de la mise en œuvre de la politique agricole depuis son adoption en 2001 jusqu'en 2015. Il en résulte que plusieurs programmes et projets structurants ont été mis en œuvre dans les Etats membres de l'UEMOA, à hauteur de 100 milliards de francs CFA.

3.3.2.2-Programme communautaire décennal de transformation de l'agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PCD-TASAN)

Cette présentation a insisté sur le changement de paradigme attendu de cette nouvelle approche de mise en œuvre de la PAU. L'exposé a fait ressortir le contexte dans lequel ce programme a été élaboré, présenté les principales orientations, les mécanismes de financement et de pilotage. Les résultats attendus du programme au cours des cinq (05) premières années de mise en œuvre sont :

- augmentation du taux de couverture des besoins alimentaires et nutritionnels par les productions nationales (+20%) ;
- réduction de la proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire et de faim chronique (5%) ;
- baisse de la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans (- de 10%) ;

- augmentation du commerce régional agricole (15%) ;
- accroissement des revenus des EAF (15%) ;
- création d'emplois agricoles (au moins 15%).

Le PCD-TASAN est composé des trois programmes ci-dessous décrits

3.3.2.3- Programme régional de création d'un environnement approprié pour le secteur agricole

Ce programme vise à créer un environnement favorable à l'accroissement des investissements publics et privés, et à l'augmentation de la compétitivité des productions agricoles communautaires. Ce programme a un coût de 11,7 milliards de francs CFA.

Sa mise en œuvre se fait à travers 4 projets opérationnels : (i) le projet d'amélioration de la sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des aliments dans l'espace UEMOA ; (ii) le projet de gestion des intrants agricoles dans l'espace UEMOA ; (iii) le projet d'appui à la création d'un environnement foncier favorable au développement du secteur agricole ; (iv) le projet d'amélioration de la maîtrise de l'eau agricole dans l'espace UEMOA.

3.3.2.4 - Programme régional de développement des filières agricoles et de gestion de la sécurité alimentaire

Ce programme a pour objectif d'augmenter significativement la production agricole et agroalimentaire tout en contribuant à réduire de manière durable l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce programme a un coût de 40,8 milliards de francs CFA. Sa mise en œuvre se fera à travers trois projets : (i) le projet de promotion des investissements et de l'entrepreneuriat Agricoles ; (ii) le projet de dynamisation des filières Agricoles ; (iii) le projet de renforcement de la résilience en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

3.3.2.5 - Programme régional de gestion durable de la pêche

L'objectif de ce programme est de contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social des États membres et à la réduction de la pauvreté par une gestion durable des ressources halieutiques. Ce programme a un coût de 7,5 milliards de francs CFA.

Il comprend trois projets opérationnels : (i) le projet de mise en œuvre d'une gestion commune des ressources halieutiques partagées ; (ii) projet de renforcement du dispositif de contrôle de l'accès aux ressources halieutiques dans les États membres;

(iii) le projet de renforcement des capacités en matière de suivi, contrôle et surveillance des pêches.

A l'issue de ces présentations les échanges ont porté principalement sur les points suivants :

- la structuration des filières agricoles ;
- l'harmonisation de la démarche préconisée à cet effet pour la structuration des filières aux niveaux des différents Etats membres ; l'impact de la mise en place de l'observatoire sur le foncier par la Commission de l'UEMOA ;
- la sécurité sanitaire des aliments, des animaux et des végétaux ;
- les infrastructures réalisées dans les Etats membres par l'UEMOA ;
- le rôle des OPA dans l'amélioration des productions ;
- le mécanisme assurantiel ;
- l'harmonisation des politiques agricoles entre les institutions régionales d'intégration ;
- la recherche de synergie entre le PCD-TASAN et les deux projets régionaux sur le pastoralisme (PRAPS et PRIDEC)

33.3- Feuille de route pour le démarrage effectif des activités du PCD-TASAN

Au cours de cette session, la Commission de l'UEMOA a soumis à l'appréciation des participants, un projet de feuille de route qui vise la création de conditions favorables pour le démarrage du PCD-TASAN.

Suite à l'exposé de ce document, les participants ont fait les suggestions suivantes :

- l'élaboration d'un chronogramme détaillé ;
- l'utilisation des canaux de communications existants au niveau des Etats Membres et des organisations partenaires pour faire connaître le PCD-TASAN.

Le Fonds d'Equipements des Nations Unies (UNCDF) propose son appui /accompagnement technique pour l'élaboration des plans d'actions pays par les cellules PNIA.

3.3.4- Partage d'expériences

Cette session a connu quatre présentations suivies d'échanges.

3.3.4.1- Le programme de Global SAN de l'UNCDF

Le Fonds d'Equipement des Nations Unies (UNCDF) est l'agence des Nations Unies qui réalise et promeut des investissements au niveau local. Elle intervient à travers la microfinance et le développement local grâce à des instruments d'investissements public et privés résilients et adaptés.

Son programme Finance for Food (F4F) a pour objectif stratégique de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ciblées à travers des Systèmes Alimentaires Locaux plus résilients. Sur le plan opérationnel, il dispose des outils de financement public et privé efficaces pour augmenter la résilience des interventions de SAN, coordonnées et facilitées au niveau local.

La présentation a fait ressortir : (i) le concept de système alimentaire local ; (ii) les approches et le fonctionnement du F4F ; (iii) le partenariat avec des institutions ; (iv) les voies stratégiques et les instruments financiers dont ils disposent ; (v) la typologie des investissements.

Dans sa présentation, le Responsable Régional du Programme F4F a également souligné la possibilité de partenariat avec des institutions financières régionales ainsi qu'avec les fonds de développement agricole régionaux tel que le Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) de l'UEMOA.

Les échanges qui ont suivi cette présentation ont porté sur :

- le lien entre ce projet et l'Alliance Globale pour la résilience AGIR au Sahel et en Afrique de l'Ouest (). Il est ressorti que AGIR est une alliance d'acteurs pour accompagner les populations vulnérables face aux chocs climatiques et de ce fait, elle est en lien direct avec toute initiative visant la sécurité alimentaire des populations vulnérables ;
- les actions concrètes menées par F4F dans les Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Il a été convenu que la collaboration entre UNCDF et l'UEMOA soit renforcée dans le cadre de la mise en œuvre du PCD-TASAN.

3.3.4.2 - La structuration de la filière riz au Mali

Cette présentation a été faite par le représentant de la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) du Mali. Elle a porté sur le processus de mise en place de l'Interprofession riz au Mali qui comprend les étapes suivantes : (i) la mobilisation des acteurs, (ii) la mise en place des collèges (iii) l'élaboration des textes de fonctionnement (statut et règlement (iv) la formation des délégués des collèges (v) la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive, (vi) la procédure de reconnaissance officielle ainsi que les difficultés rencontrées dans ce processus.

Les débats ont porté sur les points suivants :

- la durée du processus de structuration de l'interprofession ;
- la pertinence de l'implication du maillon transport quand on sait que les transporteurs ne sont pas spécialisés dans le transport d'une spéculation donnée ;
- le financement du processus de mise en place de l'interprofession ;
- les conseils à prodiguer pour la mise en place d'une interprofession ;

- le lien entre les collègues ;
- les difficultés majeures rencontrées dans le processus ;
- les perspectives.

3.3.4.3- L'expérience d'agrégation dans la filière tomate au Sénégal

Cet exposé a été réalisé par le représentant de la Direction de l'Agriculture du Sénégal. Il a abordé les points suivants : (i) les différents collègues et leurs rôles respectifs et, (ii) les partenaires stratégiques et associés. Il a souligné les contraintes (problèmes phytosanitaires, la concurrence des produits importés, de manutention et de stockage des produits...) qui ont entraîné la baisse de la production ces dernières années. Il a relevé par ailleurs le non-respect des engagements contractuels de part et d'autre.

Les débats ont porté sur :

- l'impact négatif des importations sur l'écoulement des produits locaux ;
- la faible capacité des interprofessions à obtenir de l'Etat une certaine protection du marché ;
- la non implication de l'Interprofession dans le financement de la recherche.

3.3.4.4 - L'expérience d'agrégation dans la filière lait au Sénégal

Cette présentation a été réalisée par le Directeur de l'Elevage du Sénégal. Dans le contexte de mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent, la stratégie d'intervention du promoteur est basée sur la construction de 3 métiers correspondant aux 3 maillons de la filière (collecte, transformation, la distribution/marketing), pour construire la chaîne reliant l'amont agricole et l'aval du marché de consommation. L'actionnariat dans la filière est assuré par des entrepreneurs. Il existe des partenaires stratégiques qui accompagnent la filière.

Les échanges ont porté sur :

- l'impact de l'implantation de cette unité de transformation sur l'importation des produits laitiers ;
- la typologie des éleveurs et l'organisation de la collecte de lait ;
- les races bovines en présence ;
- le contrôle de qualité du produit et la gestion des zoonoses ;
- la sécurisation foncière des zones d'élevage.

3.3.5 - Processus d'adoption des textes du CCRFA

Cette session a consisté à informer les participants des procédures internes d'adoption et de signature des règlements d'exécution au sein de la Commission de l'UEMOA.

Les projets de textes discutés au cours de la réunion du CCRFA en 2015 ont été amendés par les services Juridiques de la Commission de l'UEMOA et le processus suit son cours.

3.3.6 - Autres communications

A titre d'information, deux communications ont été faites :

3.3.6.1- *Projet de Partenariat pour le Coton dans les pays du C4 (C4CP)*

Le représentant du projet C4CP mis en œuvre par l'IFDC a fait une présentation de ce projet de Partenariat pour le Coton dans les pays du C4 (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad). Ce projet financé par l'USAID à hauteur de 14 millions de dollars US sur une durée de quatre (4) ans, a démarré en 2014. L'objectif du projet est de contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire dans les zones ciblées des pays du C4.

Le projet C4CP estime que le CCRFA prend en compte le coton et qu'il ne sera plus nécessaire de créer un autre cadre de concertation.

3.3.6.2- *Conclusions de l'atelier régional bilan de la mise en place des Organisations interprofessionnelles rizicoles en Afrique de l'Ouest*

Le Cadre Régional de Concertation des Organisations des Producteurs de Riz de l'Afrique de l'Ouest (CRCOPR) du ROPPA a saisi l'occasion pour présenter aux participants le relevé des conclusions de l'atelier régional organisé à Cotonou du 03 au 05 mai 2016 sur le bilan de la mise en place des Organisations Interprofessionnelles rizicoles en Afrique de l'Ouest

Les participants ont relevé la nécessité de produire un document d'orientation sur le processus de la mise en place des organisations inter professionnelles dans les filières agricoles.

IV- CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par deux interventions.

Dr Dame SOW, du Sénégal a remercié l'ensemble des participants pour l'intérêt qu'ils ont porté aux thèmes débattus et pour la qualité de leurs contributions. Il a également remercié la Commission de l'UEMOA pour l'organisation de cet atelier.

Dr Seyni HAMADOU a prononcé l'allocution de clôture, au nom du Commissaire DIEME, empêché. Dans son intervention, il a présenté aux participants, les excuses de la Commissions pour les éventuels manquements dans l'organisation. Il a ensuite remercié les participants pour leur engagement et la qualité du travail abattu. Il a ensuite souhaité aux participants, bon retour dans leurs pays respectifs, avant de

déclarer close, la 4^{ème} réunion du Comité Consultatif des Filières Agricoles de l'UEMOA.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

A l'issue des travaux de la réunion du Comité Consultatif Régional des Filières Agricoles, les participants ont apprécié positivement les efforts de la Commission de l'UEMOA pour une plus grande efficacité dans la mise en œuvre de la PAU, qui a justifié l'élaboration du PCD-TASAN.

La réunion a permis : (i) de faire l'état de mise en œuvre des recommandations de la précédente réunion du CCRFA 2015 ; (ii) d'informer les participants sur les acquis de la PAU ainsi que ses nouvelles orientations données dans le cadre du PCD-TASAN et d'amender la feuille de route relative à son lancement ; (iii) de partager les expériences dans la structuration des filières ; (iv) d'informer les participants du processus d'adoption des textes de fonctionnement du CCRFA.

La réunion se félicite du partage d'expérience sur la structuration des filières et l'agrégation dans les Etats membres. Toutefois, les participants recommandent :

A l'endroit de la Commission de l'UEMOA

- poursuivre l'exercice de partage d'expériences sur les filières agricoles au cours des prochaines réunions du CCRFA ;
- renforcer et élargir ses relations de partenariat avec l'UNCDF dans le cadre de la mise en œuvre du PCD-TASAN ;
- mener un plaidoyer à l'endroit des Etats membres et de la CEDEAO pour une mise en cohérence entre le PCD-TASAN et les PNIA-SAN et PRIA-SAN de deuxième génération ;
- mener une étude pour appréhender l'opportunité d'un texte communautaire pour la mise en place et le fonctionnement des organisations interprofessionnelles des filières agricoles.

A l'endroit des Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO

- renforcer la recherche appliquée pour accompagner les processus d'agrégation/structuration des filières agricoles ;
- veiller à ce que le PCD-TASAN soit pris en compte dans les PNIA-SAN et PRIA-SAN de deuxième génération.

A l'endroit des Etats Membres

- veiller à la mise en cohérence entre le PCD-TASAN et les PNIA-SAN de deuxième génération ;

- transmettre à la Commission de l'UEMOA l'état de mise en œuvre des recommandations de la réunion précédente dans les délais indiqués afin de permettre leur prise en compte ;
- poursuivre les actions d'appui à la structuration des filières agricoles, d'élevage et halieutiques et veiller à une responsabilisation des acteurs dans le processus.

A l'endroit des Organisations Professionnelles Agricoles

- transmettre à la Commission de l'UEMOA l'état de mise en œuvre des recommandations de la réunion précédente réunion dans les délais indiqués afin de permettre leur prise en compte ;
- renforcer les capacités des producteurs à négocier les contrats ;
- faire un rapport sur les actions menées dans le cadre de la promotion des filières prioritaires, y compris les bonnes pratiques.

Fait à Ouagadougou, le 19 mai 2016

Président



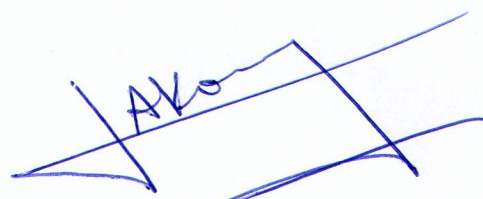
Dr Dame SOW

1^{er} Rapporteur



Toyi LEMOU

2^{ème} Rapporteur



Aurélien LAKOUSSAN

ANNEXE I : LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE/FONCTION	CONTACT /EMAIL
BENIN			
1	Adeossi BASILE OKE	Direction des productions animales	Tél. : (+229) 97 87 89 72 Email : adeossi2basile@hotmail.com
2	Roland Justin ZOGLOBOSSOU	Direction de la Production Végétale	Tél. : (00229) 95 95 65 61 Email : rolandzr@yahoo.fr
3	Pascal GBENOU	Président Cadre des riziculteurs Afrique du ROPPA	Tél : +229 95 40 54 33 Email : gbenoup@yahoo.fr
BURKINA FASO			
4	T. Aimé PARE	Représentant de l'Union des Organisations des Filières Avicoles (UOFA)	Tél. : aimepare@yahoo.fr Email : (+226) 70 24 64 07
5	Bassiaka DAO	Président de la Confédération Paysanne du Faso (CPF)	Tél : (+226) 25 30 18 44/70 33 84 51 Email : cpf@fasonet.bf
6	Nadège GATERA	Conseillère en gestion durable des terres agricoles de la CPF	Tél : +226 72 36 77 00 Email : gatera.nadege@gmail.org
7	Khady GNING	Conseillère en développements de Partenariats de la CPF	Tél : +226 71 68 86 82 Email : khady.gning@gmail.com

8	Kigabagoui Félix ADAH	DGPA/MRAH	Tél : +226 71 41 14 67 Email : felixnonou@yahoo.fr
9	Léa NANA	DGPV/MAAH	Tél : +226 70 14 83 14 Email : leanana74@gmail.com
10	Soumaïla SANOU	Président du Réseau Ouest-Africain des Céréaliéristes (ROAC)	Tél : (+226) 70 33 40 94 Email : cicb@fasonet.bf sanou_toggo@yahoo.fr
11	Ibrahim N. SOURABIE	IFDC/USAID C4CP	Tél. : +226 70 70 70 60 Email : sni1950@yahoo.fr
12	Fatimata KONE	Chargée de Communication et de Gestion des Connaissances du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (ROPPA) de l'Afrique de l'Ouest	Tél. : + 226 76 06 56 57 Email : kone_fatimata@yahoo.fr
13	Ousseini OUEDRAOGO	Secrétaire Exécutif du ROPPA	Tél. : +226 70 16 39 39/ +226 25 36 08 25 Email : coouedraogo@uncdf.org
14	Aurelien LAKOUSSAN	Coordonnateur – Cadre Riz du ROPPA	Tel : +226 71 11 97 62 Email : lakoussana@yahoo.fr
15	Claude OUATTARA	Chargé de Programme du Fonds d'Equipements des Nations Unies (UNCDF) - Bureau PNUD - Ouaga	Tél : +226 70 21 13 11 Email : claudio.ouattara@uncdf.org
16	Sa Sylvanus TRAORE	Représentant de l'Organisation Professionnelle des Industries Cotonnières et Textiles des Pays (OPICT)	Tél. : (+226) 70 25 54 51 Email : sylvanus.traore@cci.bf

17	Boubakary BARRY	Chargé de Programme Education/Formation au Secrétariat Général de l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS)	Tél : +226 72 45 45 90 Email: barry.boubakary@gmail.com
18	Cheick S. KAFANDO	Chargé de Programme - Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina (FENAFER-B)	Tél : (+226) 78 15 77 63/78 56 86 80 Email : kafandocheick@yahoo.fr
19	Aoua SAWADOGO	Conseiller Technique National de Fonds d'Equipements des Nations Unies	Tél : +226 70 26 45 76 Email : aoua.sawadogo@uncdf.org
COTE-D'IVOIRE			
20	Salif COULIBALY	Représentant de la Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail/Viande d'Afrique de l'Ouest (COFENABVI-AO)	Tél : +225 07 63 00 22 Email : coulibalysalif373@yahoo.fr
21	Ibrahima BAKAYOKO	Dr vétérinaire - Sous-Directeur de la Gestion des Ressources Génétiques au Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	Email : ibrabakayoko2@yahoo.fr
22	Acka Eponou Valérie	Représentante du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	Tel : (00225) 01080300 Email : valeponou@yahoo.fr
GUINEE-BISSAU			
23	Maria Rosa Evora FERREIRA	Directrice de la Protection Végétale	Tel : (+245) 96 66 261 61 Email : mariarosafferreira1606@gmail.com
24	Florentino CORREIA	Directeur de la Production Animale	Tel : (+) 245 95 5909217 / 96 663 61 95 Email : fcorreia_63@yahoo.com.br florentinocorreia63@gmail.com
25	Alonso FATY	Président de la Plateforme des Paysans Producteurs Agricoles de Guinée Bissau (QNCOPA)	Tel : +249 96 66 74 077/95 53 50 364 Email : roppaguinebissau@yahoo.fr

MALI			
26	Cheich HAIDARA	Vice-Président de l'Association pour la Promotion des Filières Agricoles (APROFA) - Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP)	Tél : +223 66 78 51 20/70 08 32 71 Email : cheickhaidara34@gmail.com cnopmali@yahoo.fr
27	DIOMA KOMONSIRA	Représentant de l'Association des Producteurs de Coton Africains (APROCA)	Tél : +223 65 60 68 97 Email : communication@aproca.net diomakjm@yahoo.fr diomakjm@gmail.com
28	Jean Parfait DAKO	Directeur National Adjoint de l'Agriculture du Mali	Tél : +223 66 72 76 81 Email : parfaitdako@yahoo.fr
29	KONE Salimata BERTHE	Directrice Adjointe DNPIA	Tél : +223 76 47 47 59 Email : yekenisaly@gmail.com
30	Kassim DEMBELE	Représentant du Réseau des Chambres d'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest (RECAO)	Tél : (+223) 66 58 71 44 Email : kadembel@yahoo.fr recao2001@gmail.com
NIGER			
31	Idrissa MOUMOUNI	Représentant de la Plateforme Paysanne Niger (PFPN)	Tél. +227 70 33 84 51 Email : idrissa.moumouni@gmail.com
32	MAMAN SANI MAMAN	Directeur Promotion des Filières Animales	Email : sanifr@yahoo.fr Tel : +227 96 87 78 35/ 90 05 51 79
33	Oumani Attou Abdou	Directeur Général de l'Agriculture du Niger	Tel : +227 96 57 37 72 Email : oumani.abdou@yahoo.fr

SENEGAL			
34	Abdoulaye SEYE	Expert en Financement agricole - HUB RURAL	Tél : +221 33 869 96 40 Email : abdoulayes@hubrural.org
35	Marius DIA	Coordinateur de la Cellule d'Appui Technique du CNCR	Email: marius.dia@cncr.org mariusdiacncr@gmail.com Tél : +221 776 51 08 34/338 27 74 50
36	Dr Dame SOW	Ministère de l'élevage et des productions animales (MEPA) / Directeur de l'Elevage	Tél. : (+221)77 566 49 47/ 70 607 82 42 Email : damesow@hotmail.com
37	Ababacar DIOUF	Direction de l'Agriculture	Tel : (+221) 775 16 84 48/338 89 39 67 Email : abbadioufwalfa@yahoo.fr
38	Katiella MAI MOUSSA	Représentant du Fonds d'Equipements des Nations Unies (UNCDF) – Bureau de Dakar	Email : katiella-mai.moussa@uncdf.org
TOGO			
39	Sandou Assimarou GNASSINGBE	Président du Conseil d'administration de la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP)	Tél : +228 90 16 31 71 Email: ctop03@yahoo.fr assimarou2004@yahoo.fr
40	Toyi LEMOU	Ministère Agriculture, Elevage et Hydrauliques Togo/Chef de division promotion de l'Elevage	Tél. : (+228) 90 33 98 31 Email : lemoutoyi@yahoo.fr
41	Lawani ALABI	Ministère Agriculture, Elevage et Hydrauliques Togo/Directeur des filières végétales	Tél. : (+228) 90 94 31 41 Email : awalalabi@yahoo.fr
NIGERIA			
42	Yacouba SANON	CEDEAO - Abuja	Tél : +234 814 150 7990 Email : sanonyacouba@yahoo.fr

COMMISSION DE L'UEMOA			
43	Seyni HAMADOU	Directeur de l'Agriculture/DSAME	Tél : +226 25 32 88 14 Email : shamadou@uemoa.int
44	Amadou MBODJ	Responsable du FRDA/DSAME	Tél : +226 25 32 88 07 Email : ambodj@uemoa.int
45	Ouola TRAORE	Expert Agronome/DSAME	Tél : +226 25 32 87 75 Email : otraore@uemoa.int
46	Soumana DIALLO	Chargé du SP-CRMV/DSAME	Tél : +226 25 32 88 24 Email : sodiallo@uemoa.int
47	Diégane NDONG	Chargé des Ressources Halieutiques/DSAME	Tél : +226 65 81 67 14 Email : dndnong@uemoa.int
48	Kouadjo Théodore DOMAGNI	Chargé des Ressources Animales/DSAME	Tél : +226 25 32 88 98 Email : ktdomagni@uemoa.int
49	Goumbo THIAM	Chargé de l'Agriculture/DSAME	Tél : +226 25 32 87 58 Email : gthiam@uemoa.int
50	Maria Luisa KALMONGO	Chargée de l'Agriculture/DSAME	Tél : +226 70 58 52 32 Email : lmkalmongo@uemoa.int
51	Hilaire SANOU	Chargé de l'Agriculture/DSAME	Tél : +226 25 32 87 53 Email : hsanou@uemoa.int
52	Marou SAWADOGO	Chargé de l'Entreprise/DDET	Tél : + 226 70 24 84 55 Email : msawadogo@uemoa.int
53	Aboubacar CISSE	Chargé du Marché Régional/DMRC	Tél : Email : ascisse@uemoa.int
54	Madina DIALLO	Stagiaire/DMRC	Email : diallomadinamariam@gmail.com
55	Jemarjoph Aboubacar Junior KONATE	Agent Administratif et Financier/DSAME	Email : jkonate@uemoa.int Tél : +226 25 32 88 55
56	Rosalie TROARE/SANOU	Secrétaire de Direction/DSAME	Email : rsanou@uemoa.int Tél : +226 25 32 87 64

57	Safiatou TOE	Chargée de Protocole/DSAME	Tél : +226 25 32 86 37 Email : stoe@uemoa.int
58	Issouf KABORE	Huissier/DSAME	Email : kabissouf@yahoo.fr Tél : +226 25 32 88 02
59	AGBAGNON Mawuli	Stagiaire/DSAME	Tél : +226 74 46 11 32 Email : agbagn@yahoo.fr

ANNEXE II : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA 3^{EME} REUNION DU CCRFA

N°	Recommandations de la 3 ^{ème} réunion du CCRFA	Etat de mise en œuvre
1	Veiller à une meilleure implication des Services d'appui conseil et des OPA dans la formulation et la mise en œuvre des programmes de recherche financés par l'UEMOA	<p>Les projets de recherche financés par la Commission de l'UEMOA sont mis en œuvre suivant le principe du faire-faire.</p> <p>Au cours de l'année écoulée aucun nouveau projet n'a été financé.</p> <p>Cependant les projets en cours sur le terrain connaissent une implication effective des SNRA, des agents de vulgarisation et des producteurs.</p> <p>Ex : projet de valorisation de variétés de maïs à haut rendements.</p>
2	Accompagner la transformation des centres nationaux de spécialisation (CNS) en centres d'excellence régionaux (CER)	<p>L'UEMOA a, par un mécanisme qui lui est propre, labellisé une vingtaine de structures en «Centre d'excellence» dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Centre AfricaRice à St Louis, au Sénégal ; - le Centre AGRYMET à Niamey, au Niger ; - le CIRDES à Bobo-Dioulasso, au Burkina ; - le CRESA à Niamey, au Niger ; - EISMV à Dakar, au Sénégal. <p>Par ailleurs, la Commission de l'UEMOA a pris part activement à la réunion sur les Centres Régionaux d'Excellence, organisée par le CORAF/WECARD, du 08 au 10 mai 2014 à Lomé au Togo. La Commission y était représentée par le DDH et le DSAME.</p>
3	Organiser une réflexion sur l'introduction des OGM	<p>Aucune initiative n'a été prise dans ce sens par la Commission de l'UEMOA.</p> <p>Cependant, il convient de noter que dans le cadre de la mise en œuvre conjointe du règlement semencier harmonisé CEDEAO-UEMOA-CILSS, un comité Régional unique a été mis en place en août 2015. Cette réflexion pourrait être conduite dans ce cadre.</p>

		La Commission de l'UEMOA a par ailleurs, a pris part à la réunion d'échanges avec Monsanto organisée par le CORAF/WECARD, du 09 au 11 février 2016, à Ouagadougou sur le règlement semencier harmonisé.
4	Organiser un atelier d'échanges et de réflexion sur le financement durable de la recherche agricole	La Commission de l'UEMOA a, plusieurs conventions de financement de la recherche (CORAF, CIRDES, INERA, Ex MRSI...) en cours de mise en œuvre. Il conviendrait d'aller au terme de ces initiatives, d'en faire l'évaluation avant d'initier une réflexion dans ce sens.
5	Renforcer l'accompagnement des Etats dans la mise en place d'un système fiable et harmonisé de collecte, traitement et diffusion de données statistiques	<p>La Commission de l'UEMOA accompagne les Etats membres en matière de statistiques à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les activités de son Centre Statistique qui conduit un Programme Statistique Régional (PSR 2015-2020) dans le cadre duquel, il est prévu d'appuyer les Etats membres pour consolider leurs statistiques dans plusieurs domaines (comptabilité national, enquêtes sur le secteur informel, l'emploi et les conditions de vie des ménages). Ces activités se résument comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Du 04 au 16 septembre 2014 : un séminaire de formation aux techniques d'élaboration des statistiques agricoles à l'attention des experts des Etats et de la Commission de l'UEMOA, à l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE) à Dakar, Sénégal ; ▪ Du 12 au 20 décembre 2014, un séminaire de formation aux techniques d'élaboration des statistiques agricoles à l'attention des experts des Etats membres et de la Commission de l'UEMOA, l'Ecole Nationale Supérieure de la Statistique et de l'Economique Appliquée (ENSEA) à Abidjan, Côte d'Ivoire ; ▪ Du 13 au 17 Avril 2015 : Atelier régional sur les statistiques du transport dans les Etats membres de l'UEMOA à Niamey, Niger ; ▪ Du 04 au 16 août 2015, séminaires de recyclage des experts des Etats membres et de la Commission aux techniques d'élaboration des statistiques du tourisme, à l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE) à Dakar, Sénégal. - Dans le cadre de la mise en œuvre de la PAU : <ul style="list-style-type: none"> ▪ formation des Experts des Etats membres, en logiciel SPSS, en décembre 2015 ; ▪ mise en place d'une base de données statistique de la pêche maritime.

		<p>CountrySTAT : Pour la mise en place du SIAR, la Commission de l'UEMOA a réalisé depuis 2007, avec l'appui de la FAO, une étude de faisabilité pour la conception d'un prototype basé sur la technologie « CountrySTAT » développée par la FAO. En effet, CountrySTAT a été mis en œuvre dans cinq (05) Etats membres de l'UEMOA, grâce à l'appui de la Fondation Bill & Melinda Gates. Les trois autres pays restants (Guinée-Bissau, Niger et Togo) ont été couverts grâce au financement, par la Commission de l'UEMOA, d'un Projet d'extension de la technologie CountrySTAT, exécuté par la FAO, pour un montant de 500 millions de FCFA.</p> <p>A travers sa base de données, CountrySTAT constitue un système de technologies de l'information en ligne qui vise à fournir aux décideurs et à toutes les parties prenantes l'accès à temps, aux statistiques du secteur agricole relatives, notamment, à la production, au commerce et à la consommation, en vue d'appuyer l'élaboration et le suivi des politiques, dans le but d'éradiquer la pauvreté et la faim.</p> <p>Il reste à opérationnaliser les autres composantes du SIAR, notamment le Système d'Information sur les négociations agricoles internationales et le Système d'information sur les grandes filières et la production.</p>
6	Appuyer les Etats à disposer de loi d'orientation agro-sylvo-pastorale et halieutique	<p>Aucune requête de la part des EM.</p> <p>Au besoin, s'inspirer de l'expérience du Mali et du Sénégal, avec l'appui du Hub Rural</p>
7	Organiser un atelier régional sur le partage d'expérience dans le domaine de l'amélioration génétique et la préservation des races locales	<p>Actions en cours dans le cadre de la CEDEAO sous le pilotage du CORAFWECARD PROGEVAL (voir possibilité d'associer CIRDES de Bobo)</p>
8	Diligenter l'opérationnalisation de la composante I du FRDA.	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau cadre financier pluriannuel élaboré et en cours d'adoption pour sécuriser les ressources de la première composante ; • Actions de mise en place du dispositif de gestion de la première composante en cours ; • Contacts initiés avec des Institutions pour un appui dans le cadre sa mise en place de la Composante.